

L'éducation est la clé du développement social dans les pénitenciers comme ailleurs

“L'apprentissage d'un métier n'est pas l'objectif principal de l'éducation dans les pénitenciers”, déclare J.W. Cosman, directeur du développement occupationnel au Service canadien des pénitenciers. “Toutefois, ajoute-t-il, c'est un effet secondaire important.”

Commentant les programmes d'horticulture et d'art culinaire qui se déroulent à l'établissement William Head en Colombie-Britannique, M. Cosman fait observer que ces programmes correspondent exactement au rôle du développement occupationnel, qui est de fournir aux détenus un programme éducatif leur permettant de s'épanouir en tant qu'êtres humains.

“L'intelligence humaine, dit-il, se manifeste autant par les mains que par l'esprit. Par conséquent, tout programme éducatif digne de ce nom doit s'efforcer de mettre en valeur à la fois les aptitudes intellectuelles et manuelles.”

“Les gens ne sont pas en prison uniquement parce qu'ils sont incapables de se trouver un emploi. D'autre part, l'éducation n'est pas une sorte de récréation ou de conditionnement social. L'éducation consiste essentiellement à libérer l'intelligence humaine de l'ignorance et des autres contraintes résultant du manque de formation et d'expérience.”

“L'éducation permet à une personne de découvrir sa culture, son histoire et le monde qui l'entoure. L'homme éduqué se fait une idée plus nette de la condition humaine. En étudiant la société dont il fait partie, il est mieux à même d'en saisir les valeurs. Et en cultivant ses talents, il peut élargir son expérience et raffermir son jugement. En somme, l'éducation aiguise la faculté qu'à l'homme de penser par lui-même, de se tenir debout et de surmonter les obstacles.”

Si les criminologues admettent que l'expérience de la prison n'a qu'une influence très faible, sinon nulle, sur la réduction du taux de récidive, des témoignages de plus en plus nombreux prouvent qu'il existe un lien entre l'éducation reçue au pénitencier et la réduction du taux de récidive. Dans un état américain, par exemple, il a été signalé que très peu de détenus qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires en prison récidivent; et il est très rare qu'un détenu retourne en prison après avoir complété un minimum de douze cours de niveau collégial pendant qu'il était incarcéré.



Un détenu écoute avec attention les explications d'un horticulteur.

Il est intéressant de remarquer que le tiers environ des détenus incarcérés dans des pénitenciers fédéraux canadiens sont inscrits à des programmes officiels d'éducation et de formation.

Quand les détenus se font jardiniers

Les détenus l'appellent le “Holiday Inn”, et avec raison: quand le soleil brille, le pénitencier William Head, sur la côte ouest de l'île de Vancouver, est sans contredit “l'un des coins les plus radieux et les plus épanouis de tout le Canada”.

C'est précisément cette végétation naturellement luxuriante, ainsi que la présence d'une serre abandonnée, qui ont poussé Peter Murphy, directeur adjoint (développement occupationnel) de l'établissement, à créer à l'intention de ses détenus, un programme d'horticulture.

Son enthousiasme s'est communiqué aux détenus puisque, six mois plus tard, la vieille serre déborde de plantes de toutes les variétés et que des plans existent déjà pour la construction de nouveaux dômes en plastique. De plus, on envisage de se lancer dans l'apiculture et de gérer une petite ferme en collaboration avec le ministère de l'Agriculture.

Les quatorze détenus qui participent au projet en retirent, à juste titre, une

fierté toute personnelle. La satisfaction de produire leurs propres légumes et fleurs constitue pour eux ce que M. Murphy appelle “une récompense immédiate”. L'entretien de la serre est confié aux détenus. M. Murphy rappelle la fois où les plantes ont été attaquées par des insectes. Au début, les détenus ne s'en préoccupèrent pas. Mais tout à coup, parce qu'il s'agissait de *leurs* plantes, ils ont décidé qu'il fallait faire quelque chose pour les sauver. En conséquence, on a pris des dispositions avec le ministère de l'Agriculture pour que les détenus puissent suivre un cours sur les techniques de pulvérisation, et obtenir un certificat de compétence sur l'emploi des pesticides.

La formation reçue dans quelques autres domaines permet également aux détenus d'obtenir un diplôme délivré par un collège qui fixe les normes du cours. Personne n'a besoin de savoir que la formation a été reçue dans un pénitencier, et, lorsqu'ils seront à l'extérieur, déclare M. Murphy, ils n'auront qu'à se trouver un camion pour se lancer en affaires”. Une trentaine de détenus, dont les “horticulteurs”, suivent également un cours sur la façon de diriger une entreprise. “Nos gars sont surtout aptes à travailler par eux-mêmes, sans être enca-